

AFFAIRES N° 11 et N° 12 - Ratification de marchés de gré à gré passés avec la Librairie DAUDE en 1961.

- Passation de marché avec la S.E.G.E.F.O.M. pour fourniture de mobilier scolaire - Montant 6.708.000. francs.

Le Maire donne lecture des rapports relatifs à ces affaires :

1) Messieurs,

Des marchés de gré à gré ont été passés avec la Librairie DAUDE pour fournitures classiques livrées aux écoles publiques de la ville

pendant l'année 1961, savoir :

- Marché de gré à gré du 8 Décembre 1961 approuvé le 19 Janvier 1962.....	10.920.- fra.
- Marché de gré à gré du 30 décembre 1961 approuvé le 3 février 1962.....	59.280.- fra.

Je vous demande de bien vouloir ratifier ces marchés qui ont déjà été approuvés par Monsieur le Préfet ./.

2) Messieurs,

*Approuvé St Denis le 7 Décembre 1962
Le Préfet - Peneau - Pradier*

Pour faire face aux besoins en mobilier scolaire de la Commune pour la rentrée du 17 Août prochain, l'Administration communale a dû passer un marché de gré à gré avec la S.E.G.E.F.O.M. d'un montant de 6.708.000. fra.

La S.E.G.E.F.O.M. doit nous livrer 600 tables le 17 Août prochain et 400 au plus tard le 31 Août.

Je vous demande, Messieurs, de bien vouloir ratifier le marché en cause.

Je mets la question aux voix " ./.

Le Maire : Messieurs, je demande au Conseil Municipal d'adopter ces marchés sous réserve cependant que la S.E.G.E.F.O.M. justifie les prix qui ont été faits. Je vous en donne la raison : c'est qu'il est apparu à M. le Trésorier Payeur Général que les prix faits à d'autres Communes étaient différents. Je demande donc au Conseil Municipal d'approuver ces marchés mais de faire une observation à la S.E.G.E.F.O.M.

Adopté à l'unanimité.